

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CLASSEMENT

Pour l'année sportive 2023 du 01/09/2022 au 31/08/2023 :

12 reclassements ont été demandés par les clubs pour des joueurs ou joueuses qui font leur retour à la compétition, après une période d'interruption, tous ND :

12 licenciés ont été reclassés : 10 Hommes et 2 Dames.

Je rappelle aux présidents de club, que tout joueur qui a été classé et qui revient à la compétition doit demander au Comité son reclassement.

LES NOUVEAUTES POUR 2024 SONT SUR LE SITE DE LA LIGUE RUBRIQUE JOUEUR > TENNIS > CLASSEMENT DE TENNIS.

Michel LECOQ
Responsable de la commission classement